

Rapport d'activité
Bilan formation syndicale
Rapport financier



Dans les pages qui suivent, tu trouveras quelques éléments retraçant l'activité riche de ces dernières années. Actualité, revendicative, formation syndicale et rapport financier viennent compléter le document d'orientation.

Un état des lieux de la vie syndicale est inclus dans le document d'orientation et une présentation complète sera faite durant le congrès.

Avec la liste des candidatures mises à disposition et la liste proposée par la direction sortante au congrès vous disposez de tous les éléments pour débattre et préparer le congrès.

La direction de l'UD est comme toujours disponible pour participer aux différentes réunions que vous jugerez utile de convoquer.

*Serge RAGAZZACCI
Secrétaire Général*

Au cœur des luttes

Emploi, Salaires, Retraite, Protection sociale, services publics, industrie.

Sont les mots d'ordre qui n'ont pas cessé de nous mobiliser depuis notre dernier congrès.

Moins de 15 jours après notre 48^{ème} congrès nous organisons une première manifestation portant sur l'emploi et les retraites. La première d'une longue série. Des dizaines de milliers de manifestants rejoindront nos appels à l'action, se presseront massivement et prioritairement dans le cortège CGT. Des manifestations qui ont renoué avec la tradition de lutte du département, des cortèges bloquant parfois Montpellier pendant des heures en semaine comme le samedi.

Manifestations locales, manifestations départementales, opérations coups de poings, péages gratuits, blocage de la raffinerie, grèves, occupations, mais aussi moments festifs de luttes mobiliseront la CGT Hérault pendant plusieurs mois.

Une CGT qui s'impose comme la principale force de mobilisation et garantit la cohérence et la dynamique intersyndicale.

Malgré les millions de manifestants, le gouvernement va passer son texte au forceps. Le constat que nous tirerons de cette séquence, c'est la difficulté à engager l'action de grève partout et des séquences de grève reconductible entraînant le blocage de l'économie (appel du CCN).

Les démonstrations de force dans la rue ne suffiront pas à faire reculer la casse de la retraite à 60 ans mais permettront une prise de conscience et une envie de changer le cours des choses qui se traduira par la défaite de Sarkozy aux élections présidentielles.

En 2013, une nouvelle attaque du gouvernement AYRAULT vient sceller l'abandon de l'âge de départ en retraite à 60 ans et amplifier le recul des droits et la baisse des pensions. Cette réforme est intervenue juste après une séquence électorale, au moment où le MEDEF prenait l'emploi en otage en annonçant 100 000 licenciements. Le mouvement syndical est divisé. Les manifestations ne réuniront pas les foules de 2010.

La loi passe.

La division syndicale, la lâcheté des députés, reproduiront le scénario mortifère qui avait permis le vote de la « loi de sécurisation de l'emploi »

Quelques mobilisations marquantes :

23 mars 2010, + de 15000 manifestants, 1^{er} mai 2010 8 rassemblements + de 10 000 manifestants, 27 mai 2010 + de 15 000 manifestants, 24 juin 2010 + de 25 000 manifestants, 07 septembre + de 60 000 manifestants, 23 septembre + de 70 000 manifestants, 02 octobre + de 70 000 manifestants, 12 octobre + de 80 000 manifestants, 16 octobre + de 60 000 manifestants, 19 octobre + de 70 000 manifestants, 28 octobre + de 20 000 manifestants

.....

Grèves des cliniques privées

La lutte pour les 10% d'augmentation de la valeur du point va mobiliser massivement les salarié-e-s des cliniques privées pendant plusieurs semaines et aura des effets dans plusieurs villes de France.

Une lutte préparée pendant plusieurs mois avec une ambition unir là où le patronat et les groupes divisent. C'est à partir de cette revendication commune que dans chaque clinique les salariés se sont réunis et ont décidé de lancer le mouvement de grève, le mouvement est lancé le 25 avril. Il va durer trois semaines et participer fortement aux mobilisations naissantes sur les retraites.

Les directions des groupes opposent à la mobilisation la fermeté et le refus de négocier. Aidées il est vrai par une ARS indigente et un Préfet qui bafoue le droit de grève en réquisitionnant les grévistes. Rien n'y fera ni la longueur du conflit, ni l'embauche de jaunes, ni l'envoi des gendarmes la nuit pour taper à la porte des militant-e-s avec un ordre de réquisition. Les militant-e-s ont reçu le conseil de ne pas dormir à la maison.

Le mouvement reçoit un large soutien de la population, un large soutien financier et menace de faire tache d'huile. Montluçon, Clermont-Ferrand, Vichy entrent en lutte. Les négociations ont finalement lieu dans chaque entreprise sauf à La Lironde où le patronat veut régler son compte à la CGT (la bagarre est toujours d'actualité).

10 cliniques privées, 1 000 salariés et trois semaines de lutte ont raison du mépris patronal. Les augmentations de salaire vont de 2 à 3 % (les directions proposaient 0,5% ou 1% dans les NAO) mais au delà des sommes, ce qui est obtenu c'est la reconnaissance de la force syndicale et de la CGT. Rien n'est plus comme avant ! Les salariés et les militants ont vécu une expérience inoubliable. De nouvelles bases se créent, une vague d'adhésion a lieu et la CGT sort renforcée à chaque échéance électorale.

Rigueur, austérité

Un thème important de mobilisation alors que le gouvernement entendait faire payer la conséquence de la crise aux salariés.

Là encore l'unité syndicale était forte et a permis de construire des mobilisations importantes lors d'appels nationaux ou européens.

La présence des organisations syndicales espagnoles à Montpellier le 29 février 2012 aux côtés de 3 000 manifestants reste un temps fort de notre activité.

Depuis la défaite de Sarkozy, certains considèrent-ils que les politiques de rigueur et d'austérité d'aujourd'hui sont moins nocives que les mêmes politiques hier ? Ce n'est pas l'avis de la CGT. L'appel de la CES du 04 avril lance une nouvelle dynamique.

DLAJ

En plus du soutien à nos CPH, de la constitution des listes de nos conseillers du salarié et leur formation, l'activité DLAJ a été marquée par la défense de nos militants syndicaux.

Ces dernières années, les attaques se sont multipliées et ont toutes eu pour volonté de briser l'activité syndicale. A la Poste, dans les services publics, dans la santé privée comme publique, dans la métallurgie.... L'aide, le soutien, la lutte contre la discrimination ont marqué ce mandat.

Plusieurs dossiers sont toujours en cours.

Autour de Thierry MAFFRE et Jean-Claude ARFELIX un collectif travaille et met en cohérence notre activité de défense des militants.

Une réflexion départementale est engagée autour de nos accueils syndicaux en lien avec les préconisations confédérales.

La campagne pour conserver l'élection prud'homale est lancée.

L'UD participe au dispositif confédéral en la personne de Thierry. La Formation Prudis est dynamique, à Béziers et Montpellier les CPH ont un travail de groupe régulier.

Nous avons manifesté à Perpignan avec les camarades des ASF, à Montpellier lors du procès du CHU de Perpignan, ou encore à Roanne.

Communication

Le blog, Facebook sont devenus des outils familiers des internautes qui reçoivent par ailleurs les « brèves d'UD » appelant aux mobilisations. Un effort particulier peut être apporté pour soigner la connaissance des adresses mails pour que notre communication soit efficace et réponde aux standards contemporains.

A côté des NTIC « Action CGT34 » a continué de progresser en offrant une pagination plus importante et la mise en place de rubriques régulières. C'est nous le pensons un outil apprécié par les adhérents si nous en croyons les retours positifs qui nous parviennent directement. La recherche de partenaires nous permet d'avoir une implication qui n'a pas d'incidence sur notre budget.

De façon régulière l'UD a proposé tracts, affiches, pétitions, autocollants, et tous supports permettant de soutenir l'action. Cette communication enrichit ou complète les productions nationales ou celles de nos Unions Locales et de nos syndicats.

Campagne services publics

Plusieurs campagnes ont été impulsées pendant le mandat en vue de débattre de la pertinence et de la richesse de nos services publics. Les campagnes électorales dans la fonction publique sont des moments particuliers qui doivent engager toute la CGT, c'est ce que nous avons fait lors des élections dans les trois fonctions publiques. En 2010 la venue de Bernard Thibault a été l'occasion de soutenir partout nos candidats.

Les prochaines échéances ont déjà fait l'objet d'une première réunion le 10 janvier.

Participation aux initiatives cheminotes en particulier celles concernant l'avenir du dépôt SNCF ou les débats appelés Etats Généraux du service public SNCF.

Participation au débat organisé par la FNME sur la transition énergétique.

Soutien aux différentes luttes des postiers.

Impulsion sur la pétition pour un service public de l'eau, campagne « pas de bébés à la consigne », débats et formations sur la décentralisation, RGPP, loi MAP etc....

Communiqués et interpellations contre la casse du service public d'éducation et en particulier la fermeture de l'Université Béziers. Travail interprofessionnel en lien avec nos syndicats pour définir l'intervention de la CGT au CA avec Jean-Marie LALANDE.

Relais des luttes pour l'hôpital public, association de défense du CHRU, demande d'un plan d'urgence pour l'hôpital public

Emploi industriel

Notre département continue de subir une casse continue de l'emploi industriel. Toutes les grandes entreprises ont supprimé de l'emploi sans aucune justification économique. Les plus emblématiques sont la CAMERON, SANOFI, IBM, SCHNEIDER..., ailleurs aussi on se bat comme à KP1 etc... sans oublier la SNCF, EDF.

Nous avons tenté de construire des contre-propositions ou de faire connaître des productions méconnues, comme le 24 mars journée régionale sur la Comédie ou la participation aux manifestations pour l'emploi industriel à Paris ou Marseille.

Dernièrement nous avons pu exposer nos griefs au Préfet et lui rappeler nos exigences et notre projet pour le maintien de l'activité sur la Pompignane.

Valeurs de la CGT

Durant le mandat, la CGT Hérault a eu à s'exprimer à plusieurs reprises contre la remise en cause de valeurs essentielles comme le droit à l'IVG, la lutte contre l'homophobie et la xénophobie.

Le 23 mai 2012, à notre initiative nous organisons une manifestation régionale contre la venue de Le Pen à Béziers, suivie le 17 janvier 2014 d'un débat avec la FSU « responsabilités du syndicalisme face à la montée de l'extrême droite »

Le collectif « jeunes CGT » a sollicité un dessinateur de BD qui a accepté de créer un dessin « les momos emmerdent le Front National » repris sous différents supports y compris au niveau confédéral.

USR CGT

Le dernier congrès de l'UD avait décidé de faire de l'activité retraitée un axe prioritaire de travail. Notre USR financée par l'ensemble des syndicats a mené des campagnes régulières qui ont débouché sur des actions de type rassemblement ou manifestation. Alors que l'UCR constate un recul de la syndicalisation retraitée notre USR progresse. Le dernier congrès du 11 février a validé le travail entrepris et impulsé de nouvelles orientations ambitieuses.

Collectif Jeunes CGT

Un collectif jeunes CGT a poursuivi son activité malgré le faible engagement des syndicats pour fournir des correspondant permanents. Participation à Antigone des associations, fête de la musique, Tour de France, forums pour l'emploi, caravane des saisonniers, participation au collectif confédéral, concert la retraite une affaire de jeunes, Forum jeunes CGT dans le cadre de la préparation du 50^{ème} congrès confédéral.

Centenaire pluvieux

Mais centenaire heureux, le 18 mai 2013, à BESSILLES, grâce à la mobilisation de nos syndicats et de nos Unions Locales qui ont participé activement à la préparation et au bon déroulement de la journée.

Le centenaire a été l'occasion de populariser la création de notre Institut d'Histoire Sociale Marcel CAILLE conformément aux décisions prises lors de notre précédent congrès.



**BILAN FORMATION SYNDICALE
2010-2011-2012-2013
STAGES DE FORMATIONS SYNDICALES**

	2010		2011		2012		2013	
	NB STAGES	NB STAGIAIRES						
NIVEAU 2 première partie	1	14	2	21				
NIVEAU 2 deuxième partie			1	12	1	16		
ECO CE	2	17	2	22	2	16	1	12
CHSCT	1	8	2	22	2	24	3	34
SANTE AU TRAVAIL					1	11		
CONSEILLER DU SALARIE	1	7			1	8	1	18
REPRESENTATIVITE	2	24						
NIVEAU 1	1	13					1	9
PRUDIS	3	18	3	30	6	35	3	25
EGALITE PROFESSIONNELLE	1	8						

JOURNEES D'ETUDE :

2011 Février : aide à l'autonomie

Février : pénibilité

Mars : résolution n° 4 du 49ème congrès

Avril : Représentativité (Anne BRAUN)

Octobre : repères Revendicatifs

Octobre : Pacte Euro Plus (Intervenants : Paul FOURRIER et MF BOUTROUE)

2012 Février : Journée NAO (Intervenant : Marc BASTIDE)

Mars : Egalité Professionnelle

Septembre : Protection Sociale (Intervenant : Denis LALYS)

2013 : Juin : Politique Financières – Nouvelles règles comptables

Novembre : Loi de Sécurisation de l'emploi

2014 : Février : transformer le travail (Intervenant : Alain ALPHON LAYRE)

Mars : Coût du Capital

PARTICIPATION UD 34 AUX FORMATIONS REGIONALES :

Formation de formateurs : Janvier 2012, Octobre 2013

Jeudi 9 janvier 2014
Commission Exécutive de l'UD
Débat sur la Formation Syndicale

Échange sur le bilan et sur les besoins en formation UD et UL
Mise en œuvre du plan de formation UD
Orientations qui seront proposées au congrès départemental d'avril 2014

Débat et propositions :

Effort à poursuivre sur les stages d'accueil dans les Unions Locales, suivi à mettre en place sur Élus et Mandatés, Stages Vie Syndicale et Dirigeants (syndicat, Union Locale) à organiser

Mutualisations : co-élaboration des différents plans de formation des UL et de l'UD : dans cet objectif, prévoir une réunion 4ème trimestre 2014 UL-UD-Syndicats, afin de disposer d'un groupe de formateurs réactifs en fonction des besoins de toutes les structures.

Intervenants en formation : chaque membre de la CE de l'UD doit pouvoir intervenir au moins une fois par an dans les stages UD, formation continue des formateurs

Priorités 2014 : Élus et mandatés (déjà engagé), Vie Syndicale, Élections Professionnelles.

Rapport Introduction : Patricia BARBAZANGE

Bilan, besoins :

Quand on fait un bilan, on part d'abord des chiffres, je vous en ai préparé quelques uns, je pense que vous avez fait de même :

Pour l'UD, 9 stages, 3 journées d'étude, 44 journées de formation, 150 participants... auquel il faut ajouter les stages Région, pour lesquels l'UD s'est investie, les stages Protection Sociale et les stages Formation de Formateurs.

Quelques éléments sur le bilan :

Derrière les chiffres, quels résultats, quels objectifs atteints ?

Lors du dernier congrès de l'UD, nous avons fixé 2 objectifs prioritaires : la formation de nos mandatés, élus CE et CHSCT, élus Prud'hommes et conseillers du salariés, mandatés Protection Sociale, et la formation de nos militants aux grands enjeux revendicatifs. Parce que nos élus et mandatés sont les porte parole de la CGT dans les entreprises, il est essentiel qu'ils soient conscients des stratégies patronales et formés aux enjeux et à la

démarche CGT. Parce que la bataille idéologique est intense, frontale, elle exige de notre part de mettre la barre très haute et de donner aux militants tous les outils.

Stages ECO-CE et CHSCT :

Nous avons mis en place des stages ECO CE et CHSCT avec un groupe de camarades qui se forment à la formation. Ces stages sont très appréciés, et d'une grande qualité, j'en remercie les animateurs. Le besoin ne se dément pas puisque nous avons réalisé en 2013 3 stages CHSCT, les syndicats ont bien compris leur importance. Le message est bien passé aussi auprès des employeurs, qui cherchent tous les moyens pour empêcher nos militants de se former CGT, nous avons eu de nombreux cas cette année.

Pour les stages ECO CE, je dirai même combat pour que nos camarades se forment à la CGT, les difficultés viennent davantage des autres organisations syndicales des CE, plus que des employeurs.

Une fiche d'inscription détaillée, précisant les droits et les textes relatifs au droit à la formation des élus, a été mise en place pour aider les syndicats lors de la demande.

Stage PRUDHOMMES :

Les 3 premières étapes du cursus de formation de base, qui en compte 5, ont été réalisées. Sur 57 conseillers élus en 2008, 35 suivent le cursus intégral. 20 autres, dont ceux de Sète, quelques uns de Béziers et de Montpellier ont refusé de se former. Avec un mandat qui s'éternise et des incertitudes inquiétantes sur l'avenir de la justice prud'homale, il y aura une réflexion à mener sur les engagements respectifs.

Pour ce qui nous concerne, tous les conseillers qui veulent se former peuvent le faire, cet engagement tenu a permis de constituer un groupe de conseillers prud'hommes efficace et motivé, et à organiser les échanges entre les différents conseils, ce qui n'existait pas ou peu lors du mandat précédant.

LES NIVEAUX 1 :

Ils sont de la responsabilité des Unions Locales, or seules 3 unions locales sur 9 sont en capacité d'en organiser. C'est pourquoi depuis 2 ans, un niveau 1 est organisé par l'UD pour les militants du Centre Hérault (UL de Agde, Clermont, Pézenas, Sète) en s'appuyant sur les directions de ces Unions Locales, et en complétant avec des animateurs UD.

LES JOURNEES D'ETUDE :

Depuis le dernier congrès, des journées d'étude sur des enjeux d'actualité sont régulièrement proposées aux membres de la CE de l'UD et aux militants des syndicats. Pour autant, les syndicats ne se saisissent pas suffisamment de ces occasions de se former et de débattre collectivement.

Il nous faut insister sur la nécessité d'une formation continue des militants, ces journées ne sont pas une activité supplémentaire, mais à intégrer dans l'activité pour acquérir des savoirs et des savoir-faire utiles à l'activité syndicale quotidienne.

LA FORMATION DE FORMATEURS :

C'était également un objectif, et nous nous sommes appuyés sur la réflexion confédérale, dont les comptes rendu ont été mis à disposition des organisations.

On a bien avancé, puisque la décision a été prise et mise en œuvre par le Comité Régional : ces formations à fort enjeu et qui nécessitent des compétences particulières sont mutualisées depuis 2012 au niveau régional, Patric GREZE et moi-même en avons la responsabilité et nous avons formé en 2 ans 32 formateurs région, essentiellement des formateurs Niveau 1 et Niveau 2.

Quelques éléments sur les plans de formation 2014 :

Avant de développer sur les objectifs de nos plans de formation, quelques remarques préalables pour clarifier les responsabilités de chaque organisation dans le cadre de la formation syndicale telles que décidées confédéralement et qui ont été rappelées dans le courrier que Christian ANGELE, conseiller confédéral, nous a adressé en copie début octobre 2013 :

1/ il y a une offre confédérale de contenus de formation, élaborés par le Pôle Confédéral et validés par le CCN et la CE Confédérale, et c'est sur cette base-là que doivent être établis les plans de formation des différentes organisations, syndicats, UL, UD, Région, Fédération.... avec le rôle particulier que joue, vous le savez, le Centre de Courcelles axé sur l'expérimentation de nouveaux contenus et la formation des formateurs de ces différents contenus. Enfin, s'il y a des contenus à élaborer pour répondre à un besoin particulier, cela ne peut se faire qu'en lien avec le Pôle Confédéral, ça existe déjà, et avant toute chose, il faut se rapprocher de la Confédération.

Cette offre a été, je le répète, élaborée à partir des besoins des militants, et elle est relativement diversifiée. L'utilisation de cette offre conditionne le subventionnement des organisations et l'agrément de la CGT. Dans le contexte d'aujourd'hui, avec les annonces faites par le Ministre SAPIN, qui pourraient conduire à une remise en cause du subventionnement de la formation syndicale, nous avons tout intérêt à être vigilants sur nos pratiques et nos responsabilités, en particulier sur les attestations que nous délivrons aux stagiaires et aux éventuels contrôles qu'il pourrait y avoir.

2/ Les compétences entre les différentes organisations sont également bien définies, et les plans de formation doivent s'y conformer : les stages qui relèvent de la responsabilité de l'UD ne peuvent pas s'organiser en dehors de l'UD : il s'agit en particulier des stages Formations de Formateurs, j'en ai parlé plus haut, et dans ce cas précis, des décisions ont été actées par les UD de la région. L'Union Locale de Montpellier en programme régulièrement, or cela ne relève pas de sa responsabilité.

Toujours sur le plan de formation de Montpellier, les stages CHSCT ou ECO CE intitulés « Initiation » ne correspondent pas à l'offre de formation et posent le problème du respect des textes. Les procédures sont extrêmement contraignantes, le moindre faux pas peut mettre en difficulté un syndicat, un militant, voire l'empêcher de suivre son stage. D'autant que sur ces stages, il y a une pression forte du patronat, et qu'il ne faudrait pas donner le bâton pour se faire battre.

J'alerte donc les camarades de Montpellier sur ces 2 points, qu'ils doivent rectifier dans le plan de formation UL.

A noter également la situation de l'UL de Sète : cette union locale n'a pas réalisé de plans de formation depuis des années, les conseillers prud'hommes de Sète ne participent jamais aux formations PRUDIS, il nous faut voir comment nous pouvons aider les camarades de Sète à organiser un plan de formation des militants, car même si les stages des UL de

Montpellier ou Béziers leur sont ouverts, il y a quand même le problème de la proximité à résoudre, c'est dans ce sens que l'UD propose un Niveau 1 à Pézenas, il faut voir avec la CE de l'UL de Sète les besoins en formation, les possibilités qu'ils ont et les aides nécessaires à mettre en œuvre.

A noter enfin, les efforts de l'UL de Lunel, qui présente un plan de formation depuis l'année dernière, avec les mêmes réserves que pour Montpellier sur le stage « initiation CE et CHSCT »

Le plan de formation de l'UD tel qu'il vous est présenté, tient compte des objectifs que nous nous sommes fixés depuis nos deux derniers congrès.

Nous avons fait un gros effort, qui va se poursuivre, sur la formation de nos élus et mandatés. Je ne reviens pas sur les stages ECO CE et CHSCT, dont l'enjeu s'est encore accru depuis la Loi sur la sécurisation de l'emploi, et dans lesquels nous insistons particulièrement sur la démarche CGT. Nous avons beaucoup progressé, pour en faire de vrais stages politiques, et pas seulement techniques, c'est pourquoi nous vérifions à l'inscription des stagiaires leur niveau de formation (a minima stage Niveau 1) car nous voulons former des militants CGT et pas seulement des spécialistes du droit du travail. La facilité serait de confier cette formation à des cabinets spécialisés comme Emergence ou Secafi, ce n'est pas le choix que nous avons fait, et les camarades qui suivent ces stages apprécient cette démarche.

Ce que nous vous proposons, et cela pourra faire l'objet du débat lors de notre congrès d'avril 2014, c'est de porter nos efforts sur la formation des responsables syndicaux et sur les élections professionnelles.

On a des besoins importants en matière de vie syndicale : formation de nos directions, on commencera par la formation de la Direction de l'UD, stages Vie syndicale, Syndicalisation, et animation d'un syndicat seront proposés.

Le Niveau 2, qui vient d'être réécrit, est programmé pour octobre, je pense que vu les demandes nombreuses, il faudra certainement le doubler, pour en proposer 1 sur Montpellier et 1 sur Béziers.

La formation générale des militants sera complétée par des journées d'étude, 2 sont programmées, le 25 février sur « transformer le travail » et le 7 mars sur le « coût du capital » avec Nasser MANSOURI.

Sur les élections professionnelles, il est évident que nos syndicats n'ont pas pris toute la mesure de l'enjeu. Le résultat de la représentativité établie en 2013 nous renvoie à cette responsabilité, qui est celle de toute l'organisation. Un module « Protocole pré-électoral » sera mis en place cette année, pour faire suite aux stages « Nouvelles règles de la représentativité » que nous avons développés en 2010 et 2011. Il s'adressera aux Délégués Syndicaux et aux camarades de l'interpro amenés à négocier les protocoles dans les entreprises du Privé. Des modules seront également proposés pour les élections Fonction Publique de décembre 2014.

Avant de conclure, je veux évoquer les annonces faites par Sapin dans le cadre de la réforme de la Formation Professionnelle : rien n'est encore décidé, mais des menaces réelles pèsent sur le financement des organisations syndicales, qui pourraient aller jusqu'à

la suppression des subventionnements tels que nous les connaissons actuellement, tant pour la formation syndicale que pour celle des conseillers prud'hommes. Or ces moyens financiers actuels nous permettent de faire de la formation syndicale un outil efficace au service du revendicatif et de la syndicalisation.

On a reculé idéologiquement dans la société de façon générale. Chez les salariés, mais aussi chez les syndiqués.

Parce que l'évolution de la société la rend de plus en plus complexe, parce que la crise capitaliste exacerbe les contradictions, parce que les outils modernes de communication sont aujourd'hui au service du capital, ... on le voit bien, on est souvent en difficulté sur la compréhension du monde dans lequel on vit, ça handicape la prise de conscience, l'action collective, ça oppose des freins à tout ce qui fait les fondamentaux de la CGT : la solidarité, l'internationalisme, l'anti racisme...

Les militants sont aussi influencés par cet état d'esprit, ou alors en difficulté pour réagir contre l'idéologie dominante : chacun pour soi, repli, découragement, idée qu'on ne peut pas faire autrement.... La pensée unique...

Enjeu : La bataille des idées se pose de façon essentielle dans la CGT : quelle dynamique de groupe ? Quelle confrontation dans les entreprises, par exemple sur la répartition des richesses ?

Aujourd'hui, les militants ont besoin de savoir et de savoir-faire : savoir pour comprendre, savoir-faire pour agir, c'est ça qui va donner du sens à l'activité syndicale.

49^{ème} CONGRES :

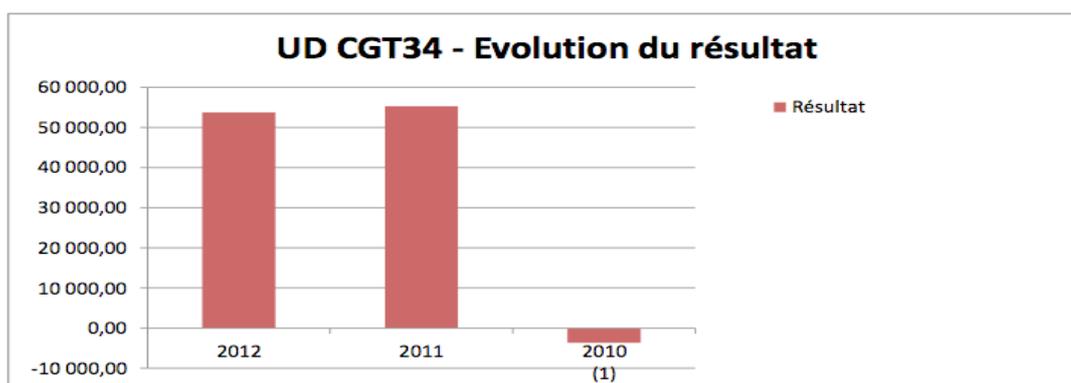
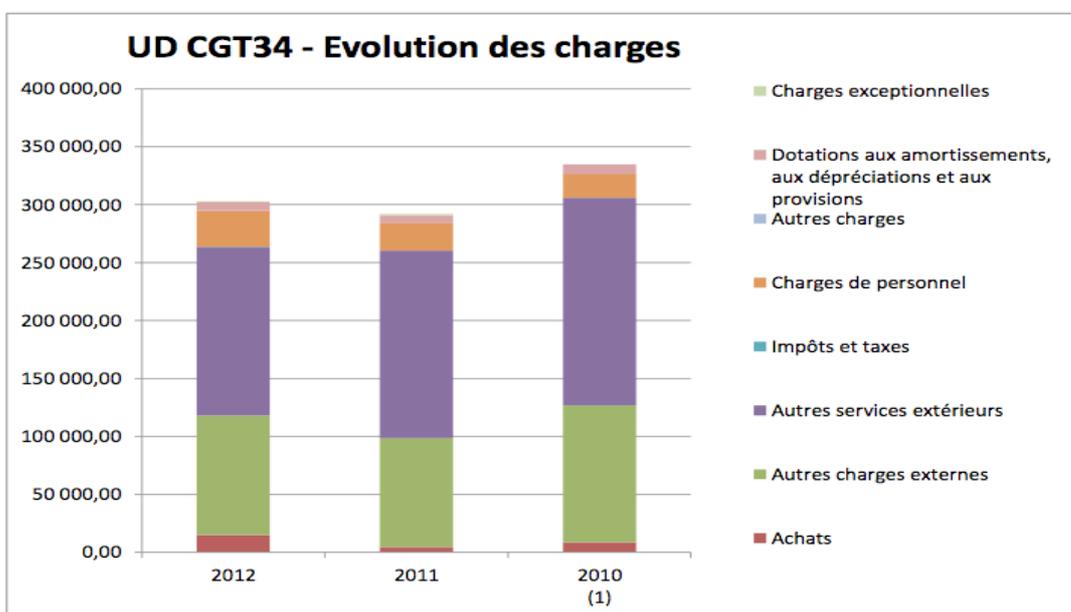
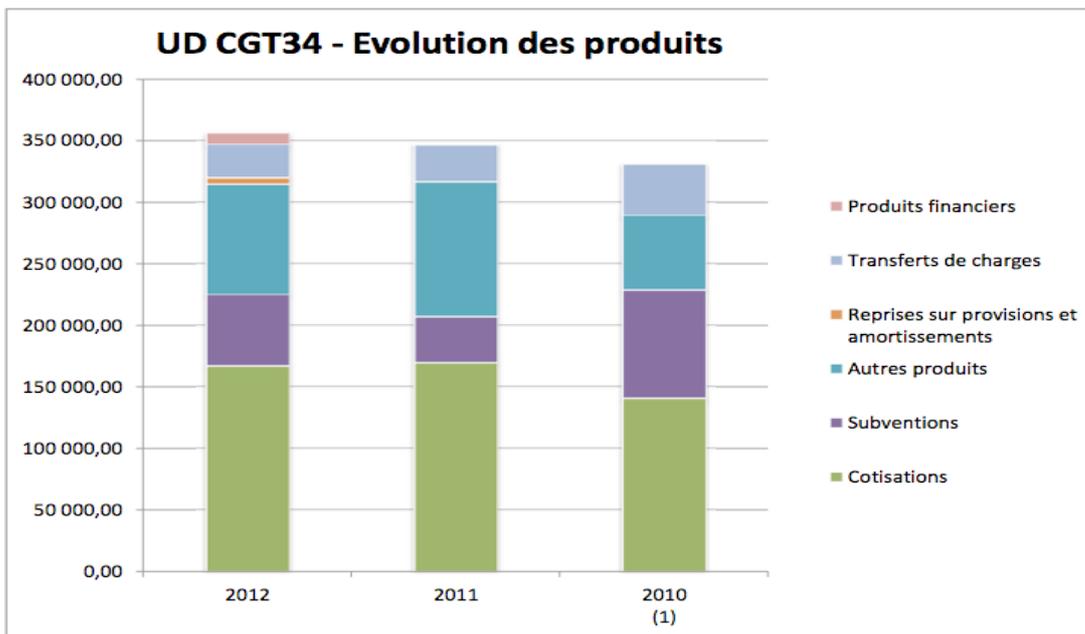
BILAN FINANCIER UD CGT 34

UD CGT HERAULT

Compte de résultat pluriannuel

COMPTE DE RESULTAT	2012	2011	2010 (1)
Produits d'exploitation	347 211,85	346 600,39	330 831,24
Cotisations	167 196,37	169 693,57	140 732,52
Subventions	58 143,33	37 355,89	88 231,43
Autres produits	89 402,54	109 745,64	60 460,95
Reprises sur provisions et amortissements	5 455,34		
Transferts de charges	27 014,27	29 805,29	41 406,34
Produits financiers	9 628,52	683,27	219,79
Produits exceptionnels			
TOTAL des PRODUITS (A)	356 840,37	347 283,66	331 051,03
Charges d'exploitation	302 230,98	290 598,19	334 709,85
Achats	14 934,13	4 482,47	8 733,65
Autres charges externes	103 055,29	94 056,46	118 118,14
Autres services extérieurs	145 597,62	161 921,94	179 088,01
Impôts et taxes	191,80		
Charges de personnel	31 108,06	23 664,63	20 441,03
Autres charges	153,07	10,11	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 191,01	6 462,58	8 329,02
Charges exceptionnelles	576,25	1 375,79	
TOTAL des CHARGES (B)	303 091,23	291 973,98	334 709,85
RESULTAT (A) - (B)	53 749,14	55 309,68	-3 658,82

(1) retraité des reclassements FNI et PRUDIS



Commentaires sur le compte de résultat :

Les produits d'exploitation sont en constante évolution depuis 3 ans :

330 811 euros en 2010, 346 600 euros en 2011, 347 213 euros en 2012.

Si nos ressources progressent d'année en année, il est à noter qu'elles n'évoluent pas toutes de la même manière.

Les Cotisations :

Depuis 2010, par souci de cohérence, le FNI a été intégré dans la rubrique cotisations car il est bien constitué par elles.

Il était de 45 000 euros en 2010 et 2011 et 35 000 euros en 2012. (25 000 euros en 2013 puis 0).

Les cotisations perçues par l'intermédiaire de Cogetise étaient donc de :

2010 : 140 432 – 45 000 = 95 432 euros

2011 : 169 694 – 45 000 = 124 694 euros soit une progression de 30,66%

2012 : 167 196 – 35 000 = 132 196 euros soit une progressions de 6,02%

Les cotisations ont bien progressé de 38, 52 % en 3 ans.

Les Subventions :

2010 : 88 231 euros

2011 : 37 356 euros

2012 : 58 143 euros

Les autres Produits :

C'est dans cette rubrique que figure la formation et Prudis.

2010 : 51 198 euros

2011 : 91 724 euros

2012 : 69 582 euros

Les activités culturelles sont également à souligner :

2010 : 6 485 euros

2011 : 13263 euros

2012 : 17 600 euros

Les transferts de charges :

C'est ici que nous retrouvons les divers remboursements : refacturations de photocopies, remboursements de la Confédération, des fédérations ou du comité général.

Les produits financiers :

En 2012 nous avons encaissé les intérêts du compte épargne.

En ce qui concerne les charges elles n'ont pas eu la même évolution que les produits :

2010 : 334 710 euros 2011 : 290 598 euros 2012 : 302 231 euros

Les achats :

2010 : 8 734 euros 2011 : 4 482 euros 2012 : 14 934 euros

En 2012 il y a eu nécessité de renouvellement de matériel obsolète et remplacement du au cambriolage

Les autres charges externes :

C'est dans cette rubrique que nous trouvons les crédits-baux photocopieurs et leur entretien.

Les autres services extérieurs :

2010 : 179 089 euros (10 241 euros de frais de congrès) 2011 : 161 922 euros 2012 : 145 598 euros

C'est dans ce poste que l'on trouve principalement les personnels mis à disposition, les frais postaux et télécommunication, les frais liés à la formation et les frais de déplacements, les honoraires, les actions de communication, actions de solidarité et divers postes.

Les charges de personnel

2010 : 20 441 euros 2011 : 23 665 euros 2012 : 31 108 euros

La secrétaire administrative est passée à temps complet en mars 2012 et représente un véritable plus pour l'activité.

COMMENTAIRES SUR LE RESULTAT :

Quant au résultat, on se souvient que l'autonomie de l'UD était un des objectifs à atteindre pour la nouvelle commission exécutive. L'évolution du résultat prouve que cet objectif a été atteint :

Rappel 2009 résultat -11 988 euros

2010 : -3 658,82 euros 2011 : + 55 309,68 euros 2012 : + 53 749,14 euros

En 2013 nous espérons réaliser un nouveau résultat positif

Commentaires sur le bilan :

En ce qui concerne le bilan nous noterons que :

En 2010, les réserves étaient de 186 579 euros elles sont de 238 228 euros fin 2012. Elles représentent environ 72 % d'une année d'activité.

Nous devons impérativement atteindre la préconisation de la confédération soit 1 année d'activité. Ce doit être un des objectifs à atteindre dans les 3 années à venir.

Quant aux actifs circulants (Epargne, trésorerie, créances) ils étaient de 223 030 euros en 2010 et de 359 983 euros en 2012.

UD CGT 34

Bilan 2010 -2011 - 2012

ACTIF	Net au 31/12/2012	Net au 31/12/2011	Net au 31/12/2010	PASSIF	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
<i>Immobilisations corporelles</i>	4 588,82	2 231,66	413,97	<i>Fonds propres</i>			
<i>Immobilisations financières</i>	500,00			<i>Réserves</i>	238 227,80	182 918,12	186 578,79
Prêts	500,00			<i>Résultats</i>	53 749,14	55 309,68	-3 660,67
ACTIF IMMOBILISE	5 088,82	2 231,66	413,97	FONDS SYNDICAUX	291 976,94	238 227,80	182 918,12
				<i>Provisions pour risques et charges</i>	7 500,00	7 500,00	7 500,00
				PROVISION POUR RISQUES & CHARGES	7 500,00	7 500,00	7 500,00
<i>Créances</i>	88 665,68	79 526,23	86 718,23	<i>Fonds dédiés</i>			
Avances et acomptes versés			1 219,55	FONDS DEDIES			
Créances diverses	88 665,68	79 526,23	85 498,68	<i>Dettes financières</i>			
				<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)</i>			
<i>Disponibilités</i>	271 317,62	207 902,33	136 312,03	<i>Dettes d'exploitation</i>	57 717,72	48 921,13	37 916,52
ACTIF CIRCULANT	359 983,30	287 428,56	223 030,26	DETTES	57 717,72	48 921,13	37 916,52
<i>Compte de régularisation</i>				<i>Compte de régularisation</i>			
Charges constatées d'avance	3 387,59	4 988,71	4 890,41	Produits constatés d'avance	11 265,05		
TOTAL GENERAL - ACTIF	368 459,71	294 648,93	228 334,64	TOTAL GENERAL - PASSIF	368 459,71	294 648,93	228 334,64

(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque

CONCLUSION

Nous poserons 3 inquiétudes pour les années à venir :

- 1– Le projet de loi relatif à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale et qui concerne le financement du syndicalisme, nous pousse à la plus grande prudence.

Nous ne connaissons pas, à l'heure actuelle, quelle sera la clef de répartition de ce financement et de ce fait quelle sera la subvention qui nous sera allouée. Celle-ci viendra en lieu et place de diverses sources de financement (Prudis, Formation syndicale...).

- 2– Les prélèvements SEPA sont entrés en application. Ceux-ci nécessitent de faire signer un mandat à chacun de nos adhérents. (Quid des syndiqués que nous ne voyons plus depuis des mois voire des années ?).
- 3– Depuis l'audit de 2006, on se souvient que l'autonomie financière de l'UD était un des objectifs à atteindre pour la nouvelle commission exécutive, Cet objectif a été atteint malgré un taux de reversement des cotisations le plus faible de France et grâce à un effort conséquent sur la formation et la syndicalisation qui a garanti notre indépendance.

En outre, le renforcement de la CGT et la construction d'un rapport de force suffisant passe par la syndicalisation, celle-ci reste et doit rester notre principale ressource (à cet effet, nous rappellerons que le taux de cotisation doit être, dans la mesure du possible, de 1 %).